

AVIS

D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PUBLIC

Le public est informé d'un échange de chemin rural au lieu-dit « La Bétussie » à SANILHAC, entre la Commune et un particulier.

Le public peut prendre connaissance du dossier pendant 1 mois aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public du 30 avril 2024 au 30 mai 2024. Un registre d'avis destiné à recevoir les observations et propositions du public est ouvert pendant cette période en Mairie.

A l'issue, Monsieur Le Maire proposera une délibération au Conseil Municipal, seul habilité à autoriser l'échange.

Le Maire

Le Maire
J.L. AMELIN

Commune de Sanilhac

2, rue de la Mairie Notre Dame de Sanilhac CS 10133 Sanilhac / 24051 PERIGUEUX CEDEX 9 Tél : 05 53 53 31 12 - Fax : 05 53 09 43 16 / mairie@sanilhac-perigord.fr / www.sanilhac-perigord.fr